

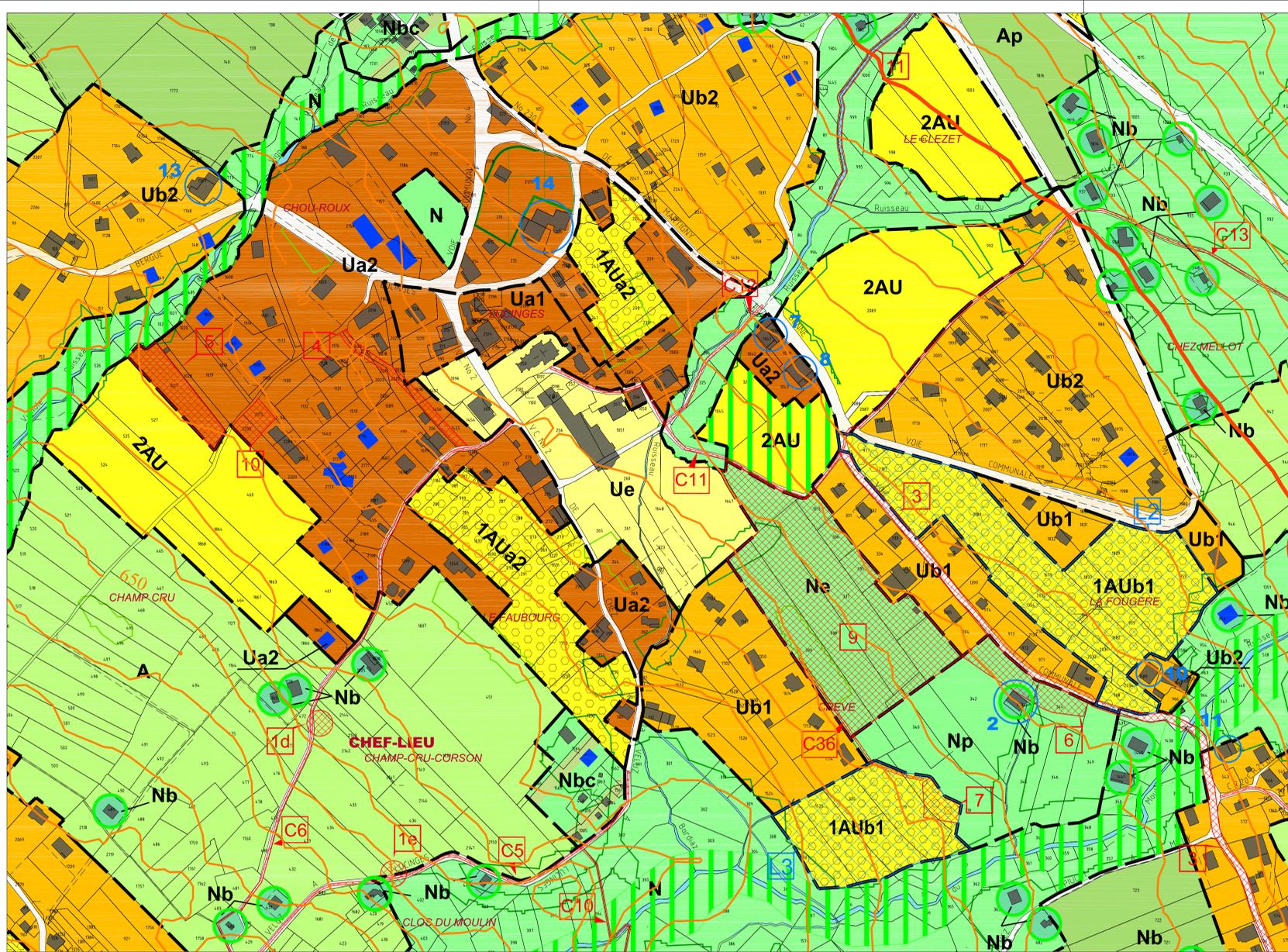
Plan Local d'Urbanisme

(article L 123.19 nouveau du Code de l'Urbanisme / Loi "S.R.U." du 13/12/2000)

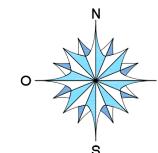
LUCINGES

PLAN DE ZONAGE

Centre-Village



LEGENDE



Zones Urbaines :

- Ua** Centre village
- Ua1** Sous-secteur du centre village
- Ua2** Sous-secteur du centre village
- Ub** Secteur de confortement du centre village ou des hameaux
- Ub1** Sous-secteur de hameau dense
- Ub2** Sous-secteur de hameau peu dense
- Ub2a** Sous-secteur de hameau peu dense avec assainissement individuel autorisé conformément à la carte d'aptitude des sols
- Ue** Secteur d'accueil des équipements publics

Zones à urbaniser :

- 1AU(i)** Zone à urbaniser à court terme
- 2AU** Zone à urbaniser à long terme

Zones agricoles :

- A** Zones d'activités agricoles
- Ap** Sous-secteur agricole à valeur paysagère

Zones naturelles :

- N** Zones naturelles
- Nb** Secteur naturel bâti
- Nbc** Sous-secteur naturel bâti à constructibilité limitée
- Nbca** Sous-secteur naturel bâti à constructibilité limitée avec assainissement individuel autorisé conformément à la carte d'aptitude des sols
- Ne** Sous-secteur naturel d'équipement de loisir sportif et de tourisme
- Np** Sous-secteur naturel à valeur patrimoniale
- Nv** Sous-secteur naturel des Voirons protégé y compris arrêté de biotope

INFRASTRUCTURES ET EMPLACEMENTS RESERVES

- Emplacement réservé pour équipement public ou voie à créer
- E.R. pour la réalisation de logements sociaux au titre de l'article L 123-2d du code de l'urbanisme
- 5 Numéro de l'emplacement réservé
- L1 Numéro de l'emplacement réservé pour logements sociaux

RENSEIGNEMENTS DIVERS

- Espaces boisés classés au titre de l'article L.130-1 du code de l'urbanisme
- Espace boisé non classé à titre d'information
- Repérage des bâtiments d'élevage à titre indicatif
- Secteur soumis à orientations d'aménagement
- Espaces à protéger au titre de l'article L.123-1.7° alinéa du Code de l'Urbanisme
- Bâtiment nouveau depuis la dernière mise à jour du cadastre et positionné à titre indicatif
- Identification du bâti existant sous régime de la zone Nb
- Bâtiments patrimoniaux pouvant être réhabilités sous conditions
- Courbe de niveau 780
- Élément remarquable : "Pierre de Saussure"

PLAN N° 5b	PROCEDURES				
	ELABORATION : approuvée le 30.07.1992				
	REVISIONS		MODIFICATIONS		MISES A JOUR
ECHELLE 1/2000	N°1		N°1		N°1 Approuvée le :
Mise au point	N°2		N°2		N°2
	N°3		N°3		N°3
	N°4		N°4		N°4

CONCEPTION	B.E. DESSIN	FOND CADASTRAL	MISE A JOUR DU BATI
Bernard LEMAIRE Architecte Urbaniste	VIATEC Parc d'Activités de la Callee 74350 Allonzier la Callee Tél : 04.50.69.51.98	Diffusion R.G.D. 74	

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES POUR CHEMINEMENTS PIETONS

Emplacements réservés pour cheminements piétons	Longueur en Ml	Désignation de l'emplacement réservé	Bénéficiaire
C1	262	Élargissement ou remise en état du chemin DE CHAMPS CHARTREUX	Commune
C2	355	Élargissement ou remise en état du chemin DES DIAMBES	Commune
C3	514	Élargissement ou remise en état du chemin D'ARELLE-POSSY	Commune
C4	226	Élargissement ou remise en état du chemin C/O DEGRADAZ	Commune
C5	401	Élargissement ou remise en état du chemin DE LA CASCADE	Commune
C6	516	Élargissement ou remise en état du chemin DES TERREAUX	Commune
C7	356	Élargissement ou remise en état du chemin ROBÉ-PIULET	Commune
C8	214	Élargissement ou remise en état du chemin DE LA FOLLIEUSE	Commune
C9	575	Élargissement ou remise en état du chemin DE LA FOLLIEUSE-MILLY	Commune
C10	334	Élargissement ou remise en état du chemin PILET-FAUBOURG (CASCADE)	Commune
C11	304	Élargissement ou remise en état du chemin CRÉTÉ BIRON	Commune
C12	121	Élargissement ou remise en état du chemin DU CHÂTEAU	Commune
C13	558	Élargissement ou remise en état du chemin FOUGÈRE-FEU	Commune
C14	690	Élargissement ou remise en état du chemin ROSSET BELLEVUE	Commune
C15	1220	Élargissement ou remise en état du chemin ROSSET-LA RAPPE	Commune
C16	772	Élargissement ou remise en état du chemin GR LES GEY	Commune
C17	257	Élargissement ou remise en état du chemin ECUREUILS- GR LES GEY	Commune
C18	999	Élargissement ou remise en état du chemin MOULIN-GR LES GEY	Commune
C19	859	Élargissement ou remise en état du chemin LA FIN-GR LES GEY	Commune
C20	164	Élargissement ou remise en état du chemin FEU "GROS LOUP" BELLEVUE	Commune
C21	525	Élargissement ou remise en état du chemin "GROS LOUP" CRÉTÉ DE L'ARPENCHE	Commune
C22	1305	Élargissement ou remise en état du chemin GRANGE DE BOËGE-GRANGE BARTHOUD	Commune
C23	1062	Élargissement ou remise en état du chemin GRANGE DE BOËGE-PRÉ DU PRALÈRE-GR	Commune
C24	282	Élargissement ou remise en état du chemin GRANGE DE BOËGE-COMBE NOIRE (BONNE)	Commune
C25	395	Élargissement ou remise en état du chemin RÉSERVOIR FEU-SOUS LE BOIS DE CRITTE	Commune
C26	343	Élargissement ou remise en état du chemin LES GEY-MOTTEUX	Commune
C27	1383	Élargissement ou remise en état du chemin FIOU-AFFAMÉ CHEMIN DES CROTTES OU CRÊTE DU BOIS DE LACHAUD	Commune
C28	1226	Élargissement ou remise en état du chemin AFFAMÉS-PLATE FORME-SOUS LA ROCHE À CORBEAU-MOUILLE ROUSSE	Commune
C29	2589	Élargissement ou remise en état du chemin AFFAMÉS-CHATILLONNÉ ROUTE FORESTIÈRE	Commune
C30	201	Élargissement ou remise en état du chemin AFFAMÉS-LALETTAZ-LA ROCHETTE	Commune
C31	1142	Élargissement ou remise en état du chemin AFFAMÉS-PLATE FORME-ROUTE FORESTIÈRE TERMINUS	Commune
C32	335	Élargissement ou remise en état du chemin TERMINUS-ROUTE FORESTIÈRE-CRÊTE CHEMIN DE MARCY	Commune
C33	471	Élargissement ou remise en état du chemin HIVERNANCHE-ARMAIZ (PONT DU BOIS)	Commune
C34	555	Élargissement ou remise en état du chemin HIVERNANCHE-CRI BOULLET-ROUTE DES CHÉMEMOUD	Commune
C35	484	Élargissement ou remise en état du chemin AFFAMÉS-CHATILLONNÉ-LE HAUT DE LOTI	Commune
C36	139	Création d'un chemin piéton entre L'HYPER CENTRE ET LA PIERRE DE TREBILLY	Commune
C37	378	Élargissement ou remise en état du Chemin des AFFAMES - Secteur Les GRANGES	Commune

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

Emplacements réservés pour voiries	Destination projetée	Localisation	superficie en m² ou en ml	Bénéficiaire public
1a	Création d'une plate forme de retournement	Impasse des Arelles	315 m²	Commune
1b	Création d'une plate forme de retournement	C.R. n°37	315 m²	Commune
1c	Création d'une plate forme de retournement	Chemin de Cortenaz	315 m²	Commune
1d	Création d'une plate forme de retournement	Chemin des Terraux	315 m²	Commune
1e	Création d'une plate forme de retournement	Route du Faubourg	315 m²	Commune
1f	Création d'une plate forme de retournement	Route de Chez Pilet	315 m²	Commune
1g	Création d'une plate forme de retournement	Route du Feu	315 m²	Commune
1h	Création d'une plate forme de retournement	Chemin de Milly	315 m²	Commune
1i	Création d'une plate forme de retournement	Route du Céron	315 m²	Commune
1j	Création d'une plate forme de retournement	Route de Grange de Boège	315 m²	Commune
1k	Création d'une plate forme de retournement	Impasse de Sous Violand	315 m²	Commune
1l	Création d'une plate forme de retournement	Route de la Rappe	315 m²	Commune
2	Aménagement de virage au lieu dit « La Raviole »	route de La Raviole	724 m²	Commune
3	Élargissement de la route de Milly	route de Milly	595 ml	Commune
4	Création d'une voie complémentaire de desserte	route "Les Terreaux"	128 ml	Commune

Emplacements réservés pour équipements	Destination projetée	Localisation	superficie en m² ou en ml	Bénéficiaire public
5	Extension du cimetière et parking public	lieu dit Champ Cru	1863 m²	Commune
6	Aménagement d'une aire de repos et d'un parking public	lieu dit « crève »	1853 m²	Commune
7	Aménagement d'une aire de repos autour de la Pierre de Trébilly	lieu dit « crève »	646 m²	Commune
8	Aménagement d'un parc urbain	lieu dit « Luche Bormand »	22290 m²	Commune
9	Equipement de loisirs	lieu dit « crève »	9883 m²	Commune
10	Création d'un parking public	lieu dit Champ Cru	597 m²	Commune
11	Acquisition de la piste cyclable pour assurer l'entretien et chemin piéton	lieu dit "Le Clezet"	205 ml (4m de large)	Commune

Emplacements réservés pour logements	Destination projetée	Localisation	superficie
L2	20 % de logements de type PLS/PLUS/PLAI réalisable sur l'ensemble du secteur réservé.	La Fougère	19698 m²
L3	20 % de logements de type PLS/PLUS/PLAI réalisable sur l'ensemble du secteur réservé.	au sud de Crève	9420 m²
L5	20 % de logements de type PLS/PLUS/PLAI réalisable sur l'ensemble du secteur réservé.	Chez Veluz	10637 m²

LISTE DES BÂTIMENTS PATRIMONIAUX REPERES AU TITRE DE L'ARTICLE L.123-1.7° RÉHABILITATIONS SOUS CONDITIONS

Numéro du bâtiment repéré au plan	Localisation	Motif du classement
1	Chemin de Cortenaz	Caractère et environnement
2	Route de Milly	Caractère, volume et environnement
3	Chemin des Eaux Vives	Volume
4	Route de Bellevue	Caractère, volume et environnement
5	Route de Bellevue	Volume
6	Route de Posity	Volume et caractère
7	Route de Bellevue	Volume et caractère
8	Route de Bellevue	Volume et caractère
9	Route de Lucinges	Volume et caractère
10	Route de Milly	Caractère, volume et environnement
11	Chemin du Moulin	Caractère, volume et environnement
12	Chemin des Eaux vives	Caractère, volume et environnement
13	Route de Lucinges	Caractère, volume et environnement
14	Chemin du Château « le Château »	Caractère, volume et environnement
15	Route d'Armaz	Volume